

al autócrata de la Confederacion Perú-Boliviana sepultar en los calabozos á los mas esforzados patriotas, y llamar en derredor suyo á los renombrados y tenaces rivales de nuestra emancipacion política? ¿Qué americano no se escandecerá, viendo erigidos en órganos del Protectorado á los que no se saciaron con la sangre de sus compatriotas, hasta que el cañon de Ayacucho acabó con la dominacion de la España? ¡Y estos son los instrumentos del Protectorado! ¡Y estos mismos se pasean en triunfo sobre las cenizas de los mártires de la independencia!

La Confederacion Argentina toleró los agravios, cuando su paciencia dejaba á salvo su renombre y su honor, pero este mismo le prohíbe asociarse al cortejo del despotismo, cuando su tolerancia fomentaria su ambicion y su arrojo. El General Santa-Cruz responderá á la América de las calamidades de esta contienda. El ha ofendido á la Confederacion cuando la consideró sin gobierno, porque faltaba el gobierno unitario: él la creyó débil, porque la supuso dividida, y contando con haberse estinguido el valor argentino en sus pasadas agitaciones, se atreve últimamente á insultar la nacion, preparándole la suerte del Perú. No es pues la Confederacion la que ha empezado la guerra. El General Santa-Cruz es el primero que la ha atacado; la Confederacion se defiende para poner á raya su ambicion.

Los Peruanos y Bolivianos no tardarán en conocer, que el que sustituye por sí el poder absoluto al ejercicio moderado de los derechos nacionales, es indigno de presidir una República; conocerán por fin, que para no cargar con el remordimiento y la infamia de consentir en la conquista, deben resolverse á restaurar el imperio de la razon y de la ley. Y si fuere preciso que la sangre de los Argentinos se mezcle con la de ambas Repúblicas, á nadie cederán la gloria de esta cooperacion. Los mercenarios del usurpador tendrán entonces que proclamar con las armas en tierra, que los Andes no sirven de barrera sino para los esclavos de la tiranía.

JUAN MANUEL DE ROSAS.

FELIPE ARANA.



Cup. 405. d. 16.

PÉTITIONS

France
A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE [1845-51].

PAR LES NÉGOCIANTS ET FABRICANTS DE

PARIS,
LYON,
BORDEAUX,
MONTPELLIER,
CETTE,
LE HAVRE,
BAYONNE,
LA CROTAT,

DEMANDANT

LA RATIFICATION DES TRAITÉS LEPRÉDOUR,

SUIVIES

D'UNE NOTICE ET DE PIÈCES A L'APPUI.



PÉTITIONS

A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

PARIS.
LYON.
BORDEAUX.
MONTPELLIER.
NANTES.
RENNES.
STRASBOURG.
TOULOUSE.

LA RATIFICATION DES TRAITÉS LEPRÉDOR.

D'UNE NOTICE ET DE PIÈCES A L'APPUI.



PARIS, IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE,
RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 29.

A MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Messieurs,

Les soussignés ont eu pour la plupart l'honneur d'adresser le 20 août 1848, à l'Assemblée Nationale Constituante, une pétition dans laquelle ils demandaient que, prenant en considération le tort immense que l'intervention dans les affaires de la Plata cause au commerce d'exportation et aux fabriques françaises, il fût mis un terme à une marche politique aussi contraire aux véritables intérêts de la France.

Depuis l'époque où cette pétition a été déposée, il est survenu des événements qui ont encore changé la position de la question. Le blocus du port de Buenos-Ayres a été levé, les préliminaires d'un traité ont été arrêtés entre l'amiral Leprédour, le gouvernement de Buenos-Ayres et Oribe; aussi les inquiétudes du commerce commencent à se dissiper devant la perspective de la paix, lorsque des bruits que nous espérons mal fondés sont venus de nouveau jeter l'alarme en faisant craindre de la part du gouvernement un refus de ratifier le traité et la reprise de l'intervention.

Dans notre pétition du 20 août, nous avons développé les motifs qui nous faisaient demander au gouvernement le retrait de son intervention, et qu'il suivit l'exemple de l'Angleterre, qui, en vue du tort que sa politique causait à son commerce, s'est promptement retirée de cette affaire où elle était entrée avec la France. Depuis lors tous les événements sont venus justifier nos assertions : sitôt le blocus levé, le commerce de Buenos-Ayres a repris son activité accoutumée; de nombreux navires portant de riches chargements sont partis de tous les ports de France pour cette destination, et nous avons vu remonter pour les produits de nos fabriques un de leurs plus importants débouchés. Les capitaines des navires français ainsi que les négociants sont unanimes pour dire qu'ils ont reçu le meilleur accueil du gouvernement de Buenos-Ayres; il est, en outre, avéré que la plus grande sécurité, on peut même dire la plus

grande protection, est accordée depuis la levée du blocus à nos nationaux établis à Buenos-Ayres, dont de nombreuses émigrations, parties de Montevideo, viennent chaque jour augmenter le nombre, malgré les entraves que le gouvernement O riental met à ces départs. Ces malheureux émigrés fuient la misère qui est leur partage à Montevideo, et que beaucoup d'entre eux ont longtemps supportée, comptant sur les brillantes promesses que leur faisait le gouvernement Oriental pour les retenir à son service : maintenant que, dé trompés et ruinés, ils cherchent à réparer leurs désastres par leur travail à Buenos-Ayres, le gouvernement français ira-t-il compromettre leur sort dans cette résidence et par une nouvelle faute les plonger encore dans la misère ? Nous ne pouvons le penser, et aussi nous n'hésitons pas à croire que l'Assemblée Législative et le gouvernement seront d'accord pour terminer d'une manière définitive cette triste affaire, qui ne saurait rester en suspens sans compromettre gravement le sort de nos nationaux établis à Buenos-Ayres.

Au moment où les affaires avec la Plata viennent de reprendre une grande activité, les intérêts français engagés à Buenos-Ayres ont augmenté considérablement, et leur grande importance justifie les alarmes du commerce.

Persister dans l'intervention serait sacrifier les intérêts de nos nationaux établis dans la Plata, ainsi que ceux des négociants et fabricants établis en France, presque exclusivement au profit d'une compagnie qui exploite la douane de Montevideo et dont les agents cherchent à abuser le gouvernement en répétant chaque jour que le commerce demande la continuation de l'intervention. Nous protestons contre une semblable assertion, et supplions l'Assemblée de prendre en considération que notre seul désir est de voir la paix se rétablir et la tranquillité renaitre après de si longues années de guerres et de désastres.

Les faits que nous avons cités plus haut sont la plus éclatante preuve de l'exactitude de ce que nous disons dans notre pétition du 20 août, ainsi que le démenti le plus formel aux assertions contraires et intéressées des partisans de l'intervention. Aussi, en présence d'un semblable résultat, les manœuvres de ceux-ci ont pris plus d'activité que jamais, et le commerce est constamment inquiété par les nouvelles presque toujours fausses qui sont répandues chaque jour et que les journaux répètent pour la plupart avec des réflexions qui nous surprennent beaucoup, car elles montrent combien ils connaissent peu les véritables intérêts de la France dans la Plata.

Nous supplions l'Assemblée Législative de se tenir en garde contre ces assertions des partisans de l'intervention, qui présentent la guerre comme



étant le seul moyen de terminer la question et en déguisent les grandes difficultés, sachant bien qu'une fois engagé dans cette voie la retraite deviendrait impossible au gouvernement. Ils atteindraient ainsi le but de leurs intrigues, qui est de prolonger la durée de la guerre, même au prix d'énormes sacrifices de la part de la France pour tenter un résultat douteux, et dont eux seuls retireraient le bénéfice en continuant à exploiter la douane de Montevideo.

Nous nous reposons avec confiance sur la sollicitude de l'Assemblée et du Gouvernement en faveur du Commerce et des Fabriques françaises, et avons l'honneur d'être avec le plus grand respect,

Messieurs les Représentants,

Vos très obéissants serviteurs.

PARIS, le 20 Novembre 1849.

NÉGOCIANTS, EXPORTATEURS, ARMATEURS, ETC., DE PARIS ET DU HAYRE.

RICOU et BLANC; — AVRIAL frères; — MITJANZ et Comp.; — F. PERQUER et ses fils; — WANNER, LANGER et Comp.; — A. DUFOUR et Comp.; — L. A. WOUTERS et Comp.; — BARBEY; — AGUIRREVENGOA fils et URRIBARREN; — DELPHIN, PIQUET et VOLOZAN; — H. ROUSSEAU; — BADEL; — LACLAVERIE; — REY; — REYNAUD et CABARRECQ; — MARCO DEL PONT; — Y. BENAIS; — DAMOURETTE; — JOUANNE; — DREVET-COUSIN; — F. PASCAL; — LECOMTE, VERLIER et THIRION; — GUYBERT; — CHATELAIN; — CHINARD fils; — LONDE et BRANDAO; — MAGNAN; — GOTHART-PASTOR fils; — HIP. GAVOTY; — AD. THOMAS; — BLAISE DESPOUY; — CHAMERLAT; — C. PRAT; — H. MORIN; — J. GOUTIÈRE; — FALTEZER; — FEROU; — H. LINEN; — CH. HUNT; — E. GLÉNARD; — J. JACKSON et Comp.; — BEAUSANG; — GOURJON; — BOURGÈS; — KOUN et Comp.; — PIQUOT; — AUGÉ; — EDMOND CARRÈRE; — BONNEMASON; — FOUCHER; — N. BERRY; — FÉLIX NIQUET; — PERRON; — LUSIGNY frères; — JANEL; — LOPEZ et SUENET; — TH. BARBEY; — G. FARRENC; — PATTO et JOURDE; — P. F. DUTILLOY; — AUG. LEUBA et Comp.; — PAUL GUIOD; — H. DURAND; — VIEIRA et Comp.; — L. MURET; — NATHAN HERNSHEIM; — AD. HONNEGGER et Comp.; — GEORGES FRANCK; — A. DENISANCE; — R. A. DOVAL; — LAMBERT et DALBOUSSIERE; — CORRÉIA et Comp.

COMPAGNIES D'ASSURANCE MARITIME ET COURTIERS.

LACHEURIE, directeur de la *Chambre d'Assurances Maritimes*; — LESOUYER DE LAPLACE, Directeur de l'*Océan*; — PLOUVIER, Directeur du *Cercle commercial*; — POULAIN, Directeur de la *Vagie*; — E. LÉGER, Directeur des *Assureurs particuliers*; — CH. BAL, Directeur du *Lloyd Français*; — HURISSET, Directeur de la *Mélanie*; — BILLETTE, Directeur de la *Compagnie d'Assurances mutuelles*; — ARGLMUTH, Directeur de la *Garonne*; — HUSSON; — PANEL; — MONOD; — MAUTIN; — PLOYER, Directeur de l'*Idemnité*.

FABRICANTS.

PATURLE, LUPIN, SEYDOUX, SIEBER et Comp.; — DOLFUS - MIEG; — GIRAUDEAU père et fils; — BERTÈCHE, CHESNON et Comp.; — A. GODARD et BONTEMS; — A. LEFÈBRE, — BERNOVILLE, LARSONNIER et CHENEST; — TROUVÉ, CURTIVEL et Comp.; — DELATTRE fils; — TRELON, WELDON et WEIL; — DUPUYTREM, PÉNICAUD et Comp.; — DAVRIL aîné, PETIT et Comp.; — H. LORIDAN; — DAZIN, MOTTE et PLA; — WACRENIER, NADAUD; MARC frères; — ROUVENAT; — V. BLONDAIN et fils; — BENET, propriétaire de l'usine de *La Ciotat*; — PEYRAT, propriétaire de l'usine de *Toulon*; — CHÂTELAIN et Comp.; — SIGHEL-JAVAL; — BADIN frères; — MARSOULAN; — THERNYNCK frères; — A. LECANU; — ROBINEAU-PÉRELLE; — SANGOUARD; — DEVIEFVILLE et AUGÉE; — A. HUET; — BRASSAC, CHAISE, MARTIN et HOESSENER; — CHEVREAU; — P. CLAIR; — BOISSY et VILLEDIEU; — LABBÉ; — SALLERON; — AD. PICARD; — D'HALLU ET BRUN; — MENIER frères; — CHEDEAUX; — EDMOND GRAINVILLE; — RICHEMONT, JOLIVARD et P. GHÉREAU; — V. DAVID et fils; — E. LÉON aîné; — CHAPUZOT, GOUIN, TARDIVEAU et Comp.; — E. BONNAUD; — GIGNOUX et PATRY; — BONFILS, MICHEL et comp.; — AVESQUE et GRENIER; — B. GAILLEAUX, LUPPÉ et Comp.; — HAMOT jeune; — PIQUE et Ch. PIOT; — BAILLARGEAUX; — A. CHOVEL; — MIROY frères; — BASCHET, BOULLIER; — F. DREYFOUS; — ERNEST LABBÉ; — E. GUILLEBERT; — MORISSET et Comp.; — FRÉDÉRIC et CHARLES MULLER; — MAILLY; — E. BONBAUD; — J. EMMANUEL et Comp.; — M. REVEL; — Ch. TAVERNIER et Comp.; — L. MEYER; — AUGET-CHEDEAUX; — WITIER, CARLIER et DELATTRE-REUMONT; — GUYNET et BECQUET; — F. BAILLARGEAUX; — VICTOR DUBOIS; — COHIN; — P. MESLIER - LEFEVRE; — MENET - POSSOZ; — A. GUYBERT; — CHARTIER; — DUBOIS jeune; — PAMAR et PETIT-DOSSARIS; — CAMBRONNE frères; — GUILMOTO et A. PROVANÇAL; — BOUVIER; — BOFFINET, ROUXEL

et LELEDIER; — MILLESCAMPS et Comp.; — MANDROIS; — NEUVILLE; — MATAGRIN, STOLZ et Comp.; — DELARUE, LELÈVRE et fils; — MAGNIER, CLERC et MARGERIDON; — A. BERR et Comp.; — DORLÉANS et LEQUIN; — VATIN jeune et Comp.; — MENET; — GUYNET et BECQUET; — RAPON; — MONPELAS; — EMMANUEL et Comp.; — DUEOUR fils; — H. FONVIELLE; — CHEVILLE; — CHAPRON et DUBOIS; — ESTRAGNAT frère et ROUX; — GODBERT, CHOISEUL et Comp.; — DOUGÉ; — FABRÈGE, NOURY fils, BARNOUS et comp.; — P. MARSÈGNE; — TABOURIER-NADAL; — HERNESHEIM.

LYON. Novembre 1849.

EXPORTATEURS ET COMMISSIONNAIRES EN SOIERIES.

H. PLATZMANN et Comp.; — H. COCHARD; — PONSON PHILIPPE et VIBERT; — A. DUNOYER et Comp.; — DOTRÈS, CLAVÉ et FABRA; — CHASTEL VAL-LILOUD et Comp.; — DELPHIN PIQUET et VOLOZAN; — LAFONT.

FABRICANTS.

GRANGÉ SCHULTZ frères; — THEVENET, RAFFIN et ROUX; — G. M. LAPEYRE et Comp.; — E. PRUNIER. — MARTIN GIRARD et GAUTIER FORNAS; — DURAND frères; — CHENEVIER, ROUX et DURESSY; — A. DERVIEUX fils et Comp.; — DUMOY, MONTESSUY et CHOMAR; — MICHARD et BOUNAUD; — ALPHONSE SABRAN et ARNAUD; — NOURRY frères; — MARTEL GEOFFRAY et VALANSOT; — MICHEL frères; — VALANSOT aîné; — E. PIAGET et HIPPOLYTE ROUX; — MUSY et GALTIER; — A. BONARDEL; — GANDOLLIÈRE; — A. GUINET et Comp.; — PONCHARD fils; — F. CAFFAREL; — JURIEU et BALLARD; — G. PEILLON et fils; — A. MONNET et GUICHON; — VERSET et FOREST; — DELECHAUX; — SILO-COUSINS et Comp.; — F. RENAUDIN, ARAU et Comp.; — BUVERNAY et Comp.; — PINONGELY frères; — G. MILLION et Comp.; — RIBET et Comp.; — KUISTER MARGARON; — REVERONY et GIREL; — FONT et CHAMBEYRON; — BENAZECH; — G. BADEL et BELLATON; — LORIN, ROTBET et NAQUIN; — BENOIST DES-MARQUES et Comp.; — ANDRÉ DONAT. — IDRIE. — A. DESINGUET et Comp.; — BERLIÉ-COUTURIÉ frères; — Ch. RAVERS; — VIVIERS et MOREL; — LÉON TROCCON; — GIRAUD; — CHAFFANGEON, FRANÇOIS et Comp.; — DONZEL frères; — DONAT; — J. FAURE; — MERLE frères et LENOIR; — M. PINONGELY et SOLAR; — CIRLOT et TROCCON; — V. MARON et :ls; — POUJOCLAT; —

RENAUD et FANOT; — TROUVÉ et RAY; — L. GINDRE; — P. MANTELIER et Comp.; — GAUTIER fils aîné; — MONFALCON et BOZONNET; — DUMAINE-MANUEL et Comp.; — GOURDE et SELLES; — THÉODORE PERRIOLAT; — PERRRET et MERCIER; — PIERRON et FAURE; — A. VALANSOT; — ROCHE et DIME.

MONTPELLIER et CETTE.

BANQUIERS, NÉGOCIANTS, EXPORTATEURS, ARMATEURS, ETC.

BELLOTINI, FRANÇOIS et Comp.; — LICHTENSTEIN DE VIALARS et Comp.; — G. WACHTER et Comp.; — Et. BLOUQUIER fils et WESTPHAL; — J. DUSSOL; — SARRAN et Comp.; — BAILLE et fils; — PAGÉS et SALOMON; — BEZENECH frères; — J. LAFONT; — COMOLET frères et les fils de l'aîné; — KLEHE, CULLIERET et Comp.; — BOUILLON père et fils; — FOURNAIRE et BOUGUES; — PAGERY, VOÛJAS et Comp.; — J. FRANCKE; — GUÉRIN fils; — H. VIVAREZ aîné; — HILAIRE GAUTIER; — L. KOESTER et Comp.; — H. CAZALÉS et Comp.; — COUSTAULT fils; — LICHTENSTEIN, WESTPHAL et Comp.; — E. R. POMMIER; — LARRODET.

BAYONNE, 12 novembre 1849.

ROTH frères; — J.-B. LAYROLET; — BORDART frères; — Ch. DÉTROYAT; — CHARLESTEGUY frères; — POYDENOT frères; — CASTILLA et PUENTE; — LOUIS AUBERT; — COURIER; — P. ROLY; — Louis BAUDRON fils aîné; — D. et C. FECHER; — P. LISSALDE; — BOUIN, BERGERET et Comp.

LA CROTAT, 24 octobre 1849.

CAPTAINES AU LONG-COURS.

J.-B. BLANC, — JOSEPH VILLECROSE; — BONNISAY; — H. BLANC; — NIBOUTET; — CAYOL fils; — A. BREST; — BRUE; — CHARLES REYNAUD; — BARTHÉLEMY BLANC; — DAVID; — CAYOL père; — H. MONTFORT; — FRANÇOIS REYNAUD; — L. REBUEL; — F. NILLE; — DAHULAC; — ALFRED CABET; — MARTIN; — L. STARDONNET; — BADILLE; — MAGNAN; — LEDUC.

Bordeaux, le 27 Octobre 1849.

Messieurs les membres de la Chambre de Commerce de Bordeaux.

MESSIEURS,

Nous venons appeler votre attention sur la grave question de la Plata, si intéressante pour le commerce français en général, si importante surtout pour celui de notre port.

Un traité de paix a été conclu entre le gouvernement argentin et M. l'amiral Leprédour, représentant de la République française à Buenos-Ayres.

Ce traité devra incessamment être soumis à la sanction de notre Assemblée législative.

Il ne nous appartient pas d'examiner le traité en lui-même : peut-être est-il l'œuvre de la nécessité, il importe peu. Mais nous savons qu'au seul espoir de sa ratification par le gouvernement de la République française les anciens griefs ont été oubliés ; les rapports commerciaux entre la France et Buenos-Ayres ont instantanément repris un développement inaccoutumé ; nous savons enfin que la majeure partie de la population française s'est immédiatement déplacée, qu'elle a porté son industrie de Montevideo à Buenos-Ayres, fait bien significatif, contradiction bien singulière de toutes ces versions exagérées ou fausses qui représentaient nos nationaux comme demandant à la France une protection tutélaire contre les exactions d'un gouvernement sous l'égide duquel ils sont allés volontairement se placer.

Nous pensons, messieurs, avec la connaissance que nous avons des hommes et des lieux, avec l'expérience d'un passé trop long, que la non ratification du traité conclu avec M. Leprédour à Buenos-Ayres serait non seulement la ruine de notre commerce avec les rives de la Plata, mais encore ouvrirait une nouvelle carrière aux incertitudes passées, sinon aux fautes déjà commises.

Par ces simples motifs, nous vous prions, messieurs, après avoir examiné cette grave question, de vouloir bien intercéder auprès du gouvernement, en lui exprimant le vœu que notre Assemblée législative ratifie, sans plus de retard, le traité qui lui est proposé.

Dans cette attente, veuillez agréer, messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Ainsi signé : LAMAUD-CORTES; — B. COUVE; — J. J. ROUX; — E. MIHURAT et Comp.; — POURMANN fils; — L. CAYREL et Comp.; — SORBÉ et FABRE; — V. BÉYLARD; — PETIT; — BOUVET jeune; — GARRES jeune et CAUSSÉ. — M. MARSAUD et Comp.; — GINOULHAC et VALERY; — P. C. BERNOS; — Ch. DONEY; — LÉON LALANE; — BEYSSAC et GAUTIER; — A. DELPECH; — L. OLANIER; — J. H. LANÇON; — VAZQUEZ et Comp.; — BAOUR et Comp.; — J. D. MAIZ; — BESSON frères; — FF. DESCLAUX DE LACOSSE; — Bd. LARRA-BURRE; — SARRAN et Ad. BERNARBERY; — V^e HERRAND.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de la Chambre de Commerce.

(Sig.) A. VERDIÉ.

NOTICE

LA QUESTION DE LA PLATA.

« J'ai vu (dans votre intervention) la violation la plus scandaleuse du droit des gens, qui ne permet pas aux citoyens d'une nation de prendre part dans les querelles civiles d'une nation étrangère, sans l'adhésion de leur gouvernement. J'y ai vu l'abdication du titre de Français dans l'adoption d'une cocarde et d'un drapeau étrangers par des émigrés d'Andaluz; j'y ai vu le révolté le plus honteux contre l'autorité de la mère patrie dans l'adhésion de ces émigrés à former, contre l'avis de leur gouvernement, et à braver les conseils et les avertissements de ses agents chargés de les protéger. J'y ai vu l'inqualifiable bassesse et la complicité des cabinets souffrant, permettant, encourageant ces irrégularités, faisant par les soldes, et faisant la guerre au moyen de lettres de change tirées sur le Trésor par les entrepreneurs de guerre civile de Montevideo et acceptées par le gouvernement français... »

« Je plains les malheureux Français compromis par l'impérialisme et par la connivence du gouvernement; je les défends même, au besoin, à main armée et à visage découvert contre les atrocités de leurs fautes; mais je ne leur sacrifierai ni le droit des nations qu'ils ont violé, ni le Trésor public qu'on a obéré en leur nom, ni le repos qu'on compromet, ni le sang de la mère patrie qu'on laisse engager dans une querelle qui n'est pas celle de la France. »

Il faut pacifier la Plata, il faut rouvrir ce débouché à notre industrie; il faut pour cela envoyer une expédition contre Rosas. Voilà le texte invariable des articles sur la Plata qui paraissent dans les colonnes de certains organes de la presse, depuis bientôt douze ans que nous sommes intervenus dans les destinées de ces malheureuses contrées.

Etrange logique, qui représente la guerre comme étant le seul moyen de terminer la question engagée avec un état, vers lequel nos nationaux se précipitent en foule pour y porter les produits de notre industrie.

Etrange politique, qui nous engage à imposer à la majorité, sur les deux rives de la Plata, le gouvernement d'une infime minorité, sous le prétexte de faire respecter les traités existants et l'indépendance de l'Etat oriental.

La question est posée devant les représentants de la nation, devant les gardiens de l'honneur, mais aussi de la justice de la France. Il est de notre devoir, comme de celui de tous les hommes compétents dans la question, de venir exposer clairement, impartialement, et dans un but vraiment national, la véritable position des choses, et de montrer les dangers qui peuvent nous

attendre si nous persistons à suivre dans la Plata la politique dont nous avons à déplorer les tristes résultats.

Un traité vient d'intervenir, malgré les prédictions contraires des adversaires de la République Argentine. Ce premier fait est déjà un démenti donné à leurs assertions et un argument en faveur des partisans de la paix.

Depuis plusieurs années bien des négociations avaient échoué; aussi pensait-on voir encore nos espérances de paix déçues, et continuer une anarchie qui fait la fortune de ces infatigables soutiens d'une cause perdue.

La tâche d'un pacificateur était vraiment difficile, car chaque fois qu'un envoyé de la France partait pour mettre fin à cette interminable question, son départ était précédé de l'apparition d'articles semblables à ceux qui remplissent aujourd'hui les colonnes de certains journaux (1). On y disait généralement « que le gouvernement s'étant enfin décidé à châtier l'insolence de Rosas, « un nouvel agent était envoyé avec des instructions et des forces suffisantes « pour mettre le tyran à la raison et lui imposer la volonté de la France, etc. »

On ne peut disconvenir que ce sont là de singuliers moyens de préparer les voies à un négociateur pacifique, et que la publication de telles instructions devait faire naître une prévention bien naturelle, de nature à compromettre d'avance le succès de la négociation que l'on allait entamer. (2)

Aujourd'hui pourtant, l'amiral Leprédour a réussi à conclure un traité que la nouvelle tactique adoptée par ces infatigables ennemis de la paix leur fait représenter comme honteux pour la France; ils ne craignent pas d'insulter ainsi le brave marin qui l'a conclu et dont le jugement en matière d'honneur ne devrait pas être récusé.

Tous leurs efforts tendent à empêcher une ratification qui mettrait un terme aux bénéfices qu'ils retirent de la douane de Montevideo (3), et des subsides que la France leur accorde.

(1) Voir ces journaux au moment du départ de MM. Waleski, Gros, etc..

(2) C'est ici le cas de faire remarquer que les généraux Rosas et Oribe ont, à deux reprises différentes, conclu un traité auquel il ne manquait que la vérification. La première fois, ce fut le traité Hood; la seconde, le traité Leprédour.

Les bases posées dans le traité Hood ont été constamment reproduites dans les négociations qui ont été entreprises entre ces deux époques. Et quoiqu'on ait voulu faire admettre comme fait que le général Rosas montrait sa mauvaise volonté et sa mauvaise foi par des exigences toujours croissantes, les négociations antérieures et le traité Leprédour lui-même sont là pour prouver le contraire. Sauf les modifications que les événements survenus rendaient indispensables, on y trouve toutes les bases posées dans le traité Hood.

(3) La compagnie Lafone, dans laquelle presque tous les défenseurs de la cause Orientale se trouvent intéressés, est dans ce moment propriétaire de:

Leur seul espoir pour relever une cause perdue étant l'appui de la France, ils demandent des secours dont ils sentent eux-mêmes l'insuffisance et dont ils diminuent encore progressivement l'importance (4) à mesure que le gouvernement manifeste sa répugnance à les leur accorder. Comme on l'a dit, ils se contenteraient au besoin de cinq hommes et un caporal, sachant bien qu'une fois l'honneur de la France compromis, dût-il en coûter la ruine de nos nationaux établis à Buenos-Ayres, 30 mille hommes et 100 millions, il faudrait marcher en avant dans la voie où ils auraient réussi à pousser le gouvernement.

La guerre est l'unique élément de leur fortune; aussi tous leurs efforts tendent-ils à empêcher la paix de se rétablir. Si le gouvernement leur refuse son appui, en désespoir de cause, ils demanderont qu'on se retire *sans traité*, abandonnant ainsi notre commerce et nos nationaux établis à Buenos-Ayres à toutes les incertitudes d'un semblable état de choses. Leur espoir serait alors que le général Rosas, lassé de tant d'insultes et de mépris, finit par renoncer à sa conduite hospitalière, et que des actes qu'ils ne manqueraient pas de provoquer obligeraient la France à prendre l'attitude hostile qu'ils ne peuvent se résoudre à lui voir quitter définitivement.

Mais, nous dira-t-on, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'en finir; le commerce le demande, le gouvernement le désire: il n'y a doute que sur le choix des moyens.

Ici deux alternatives se présentent: la première, d'accepter et ratifier le traité conclu par l'amiral Leprédour, s'il est compatible avec les exigences de votre honneur; la seconde, d'envoyer une expédition redoutable qui nous mette à même d'obtenir, *pour le présent*, un traité tel qu'on peut le désirer, et *pour l'avenir* des garanties qui en assurent l'exécution; *garanties* d'autant

1° Les revenus de la douane;

2° La place principale de la ville (place de la Matris);

3° La navigation exclusive de l'Uruguay sous pavillon anglais;

4° 24 lieues carrées de terrains;

5° Tout le rivage à prendre depuis Montevideo jusqu'à Colonia, le M I: même a été vendu;

6° Les îles de Lobos, Florès, Goriti.

Pour encourager les Français engagés dans la légion à rester sous les armes, on leur a promis, au retour de la paix, des concessions de terrains. Chaque homme devrait recevoir suivant son grade; le soldat 10 hectares, et ainsi de suite en progressant.

La compagnie Lafone entretient en France et en Angleterre plusieurs agents exclusivement chargés de défendre ses intérêts, c'est à dire le gouvernement existant à Montevideo, qui est le seul qui puisse consentir à sanctionner de semblables marchés.

(4) Voir les diverses brochures publiées ces derniers temps, où l'on évalue le nombre d'hommes nécessaires à une expédition depuis 12,000 jusqu'à 1,200.

plus indispensables que ce traité aura été conquis par la force. Il faut encore que les modifications apportées au traité Leprédour soient de nature à nous indemniser des frais et des soucis de cette périlleuse entreprise; il faut savoir enfin les résultats que nous devons attendre du succès.

En 1840, lorsque fut signé le traité du 20 octobre qui mit fin à la première partie de la lutte, l'escadre française, en se retirant, laissa aux portes de Buenos-Ayres une armée qu'elle y avait amenée: cette armée, commandée par Lavalle, s'était recrutée à Montevideo, gouverné alors par Rivera, le protégé des Français, qui avaient chassé Oribe pour le mettre à sa place. Rivera lui-même était entré sur le territoire argentin, après la bataille de Cagancha. Le général Rosas, ayant à son tour battu nos anciens alliés Lavalle et Rivera, poursuivit ce dernier jusque sur son territoire. Oribe, protégé par le général Rosas, vit bientôt son armée se grossir d'un grand nombre de ses compatriotes lassés du système dilapidateur de Rivera, et fuyant les exactions d'un gouvernement qui alors comme aujourd'hui ne s'appuyait que sur des étrangers (1). La marche de cette armée fut si rapide qu'en peu de temps elle en vint à bloquer étroitement Montevideo.

(1) Tous les Orientaux, négociants ou propriétaires, ont été forcés d'émigrer pour se soustraire aux poignards des fameux condottieri qui ont fait le sac de la Colonia; quelques-uns, ne pouvant participer à la lutte à cause de leur âge, se sont réfugiés à Buenos-Ayres; mais la majeure partie se tient dans le camp d'Oribe. Leurs biens ont été vendus et distribués aux chefs de bande, ou donnés en garantie pour des sommes avancées par la compagnie Lafone. Les églises, les couvents, après avoir été pillés, ont été transformés en hôpitaux, car ceux qui appartenaient à l'Etat avaient été vendus.

Nous n'entreprendrons pas ici de justifier les actes que le général Rosas peut avoir jugés nécessaires pour mettre fin à l'anarchie qui n'a cessé qu'à son arrivée au pouvoir; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il est étrange que ce soient les hommes qui ont eu le pouvoir à Montevideo qui viennent les lui reprocher; nous citerons à cet égard le passage suivant d'un discours prononcé à la tribune de la Chambre des Pairs par M. de Gabriac:

« Je le dirai à mes risques et périls, je le dirai sous le feu des anathèmes de l'honorable préopinant contre le général Rosas; le triomphe de Rosas me paraît le triomphe de la paix. C'est peut-être une erreur, mais j'ai la profonde conviction que c'est le seul homme capable de l'affermir sur les deux rives de la Plata.

« D'après ce qui a été dit dans les journaux, cette opinion paraît avoir quelque chose de si paradoxal, qu'il est nécessaire, je le sens, d'entrer d'abord dans quelques explications sur cette grave accusation d'horrible cruauté qui est intentée à Rosas, et par manière de préface, je demande si l'on se flatte que les descendants d'une nation aussi fière et aussi violemment passionnée que la nation espagnole, si l'on se flatte que les pères, en Amérique, des Mina et des Noguera d'Espagne apportent dans les fureurs de leurs guerres civiles une conduite beaucoup plus douce, légale, humaine que ceux-ci dans leurs discordes au sein de l'Europe.

« Je demande ensuite à l'honorable préopinant s'il croit que les actes de cruauté qu'il a reproché, à Rosas et à Oribe, en les supposant réels, sont le privilège du parti fédéraliste, et s'il pense que le parti unitaire n'en a pas de semblables à se reprocher? Est-ce qu'en fait d'assassinats de gouverneurs de provinces et de généraux, ceux de Dorrego, de Quiroga, de Villafane, de Latorre, d'Heredia, mas-

La lutte allait se terminer, la paix allait être rétablie, lorsque les gouvernements de France et d'Angleterre crurent devoir intervenir chacun avec une pensée différente.

La France qui, de 1840 à 1844, s'était tenue dans le droit commun et avait observé la plus parfaite neutralité, en est sortie en 1845, parce que le Brésil, craignant que la tranquillité de ses frontières fût compromise par la guerre, voulait intervenir lui-même. Ce fait a été certifié par M. Guizot à la tribune de la Chambre des Pairs, dans la séance du 14 janvier 1846. « Ce sont les pétitions des Français NEUTRES, ajoutait M. Guizot, qui nous pressaient avec les plus vives instances de faire cesser une situation dangereuse pour eux, dé-

« sacrés à Buenos-Ayres ou dans les provinces, ne sont pas l'œuvre du parti unitaire? Est-ce qu'on n'a pas voulu faire l'essai d'une petite machine infernale contre Rosas? Est-ce que les fédéralistes seuls mettent à mort de sang froid des prisonniers? Est-ce qu'à Tablada, à Cordova, à Chancay, de pareils actes n'ont pas eu lieu par des unitaires? Est-ce qu'un ministre de la guerre du gouvernement actuel de Montevideo n'a pas fait fusiller à Mercedes seize ou dix-sept prisonniers? Est-ce que le gouvernement actuel de Montevideo n'a pas ordonné, par un édit en date de février 1845, que les prisonniers aux couleurs oribistes seraient fusillés par derrière comme traîtres? Est-ce que l'application a manqué à cette législation?

« Mais ce qui est particulier, je crois, aux Montevidéens, c'est que non seulement ils pratiquent ces actes, mais, passez-moi l'expression, ils les maximent. Ils sont, dit-on, à recommander les maximes de la Convention. Ce qui est certain du moins, c'est que je tiens en mains en ce moment ce livre bleu, ouvrage d'un rédacteur d'un journal le National, à Montevideo et que j'y trouve que c'est une œuvre sainte que de tuer Rosas (Es obra santa matar a Rosas). Suivent ensuite des passages de Sénèque, dont il conclut qu'on peut corrompre la femme ou trancher les jours d'un homicide véritable. Il exhorte, en conséquence, les femmes de Buenos-Ayres à se livrer au tyran, en s'armant d'un poignard trempé dans un poison subtil, dans l'acide prussique, par exemple, pour lui percer le cœur et l'empoisonner à la fois dans un moment d'abandon. Ne va-t-il pas jusqu'à donner un conseil semblable à la fille même de Rosas, à celle qu'il appelle l'infâme Manuélita, l'assurant que si elle commettait un pareil acte elle cesserait d'être infame pour passer au rang des femmes sublimes, comme Judith ou Charlotte Corday! Voilà la morale ou plutôt les fureurs insensées de l'esprit de parti dans ces pays! Doit-on ajouter ensuite une grande foi aux accusations de pareils hommes contre Rosas?

Voici maintenant l'opinion émise sur cette question par lord Palmerston, dans une lettre adressée au général O'Brien, consul-général de la République de l'Uruguay:

Foreign-Office, novembre, 13, 1845.

« Sir, le gouvernement de S. M. s'est occupé de la lettre que vous m'avez adressée, le 7 du courant, au sujet des affaires de l'Etat Oriental de l'Uruguay, ainsi que de la nécessité qui, dans votre opinion, existerait pour la Grande-Bretagne, de venir en aide à cet Etat. En réponse, je dois vous faire observer qu'en ce moment les affaires de Montevideo paraissent dirigées par une poignée d'aventuriers étrangers qui occupent militairement cette capitale, et qui font agir à leur gré le gouvernement purement nominal de cette ville; qu'en dehors des comparts de la place, les individus qui s'intitulent le gouvernement de l'Uruguay n'ont pas un pouce de terre qui reconnaisse leur pouvoir. Il est évident, d'autre part, que les aventuriers sous l'influence dictatoriale desquels se trouve Montevideo sont l'unique cause des maux dont vous vous plaignez, et que déjà la paix régnait dans le territoire de l'Uruguay si cette bande, qui en détiennent la capitale, consentait à entrer en arrangement avec le général Oribe.

« J'ai l'honneur, etc.,

PALMERSTON. »

« sastreuse pour leurs intérêts; sans quoi ils prendraient eux-mêmes parti et se joindraient à Oribe. Ces pétitions ont été signées (1); leur existence, leur sincérité ne peuvent être révoquées en doute; et si l'on mettait en balance le nombre des Français neutres qui menacent de se joindre à Oribe et ceux qui sont dans l'intérieur de Montevideo, ce nombre emporterait certainement la balance. »

Ce n'est donc pas pour faire respecter l'indépendance de l'Etat oriental que l'on est intervenu. La France qui, de 1840 à 1844, n'avait pas jugé cette indépendance menacée, ne devait pas, en 1845, intervenir dans le débat qu'elle-même avait soulevé entre Rivera et Oribe en 1838. Le traité de 1840 avait comme nous l'avons dit ailleurs, laissé les ennemis en présence sur le territoire argentin. Loin de dire à M. le marquis d'Abrantès que, puisque le Brésil croyait une intervention nécessaire, la France s'en chargeait, il convenait alors de lui signifier que le gouvernement français n'approuverait aucune intervention, quelle qu'elle fût.

Le gouvernement anglais, poussé par les agents de la compagnie Lafone, dans laquelle plusieurs capitalistes se trouvent intéressés, est entré dans l'intervention avec l'arrière-pensée de soulever la question de la navigation des rivières le Parana et l'Uroguay. Trompée par des rapports inexacts qui représentaient le Paraguay, nouvellement ouvert, comme une mine commerciale à exploiter, l'Angleterre voyait dans l'intervention un moyen d'obtenir avec notre secours des avantages dont elle retirerait le plus clair du profit. Promptement désabusée (2), elle a abandonné la question, et nous sommes restés seuls dans la Plata, persistant dans une intervention dont le but avait changé le jour où nous étions joints à l'Angleterre. Nous étions intervenus uniquement pour empêcher nos nationaux de donner au monde le honteux spectacle d'enfants d'une même patrie s'entr'égorgeant pour une cause étrangère, et

(1) Par six mille Français établis dans l'intérieur de la République de l'Uruguay, et voici la réponse que fit Oribe aux membres de la commission chargés de lui remettre cette pétition :

« Messieurs, veuillez dire aux Français restés neutres que je les remercie sincèrement de la démarche qu'ils font près de moi, mais que je ne puis et ne dois accepter ce grand sacrifice de leur part, ne voulant pas que le sang français coule par des mains françaises. Assurez-les que je me rends garant de leurs vies et de leurs propriétés. »

(2) Lord Palmerston a dit à la tribune de la Chambre des communes :

« La population du Paraguay est très peu nombreuse, et la production de ce pays presque nulle. Ce pays consomme peu de produits, infiniment peu de produits européens, et ne pourrait rien nous donner en retour, et ceux qui comptent sur le Paraguay pour trouver un débouché au commerce anglais seraient grandement déçus. »

plus tard sous l'influence anglaise nous en sommes venus à demander la navigation (1) des rivières et l'évacuation de l'Etat oriental.

C'est alors qu'en pleine paix nous nous emparâmes de l'escadre argentine et de la Colonia. Oribe, craignant qu'une partie des étrangers établis dans ces parages ne s'armassent contre lui, comme l'avaient fait ceux de Montevideo, se résolut à les interner, et leur assigna (2) un village de l'intérieur pour lieu de résidence : un long murmure de réprobation accueillit cet acte, qui pourtant était dicté par la prudence et que la conduite de nos nationaux établis à Montevideo suffisait pour justifier.

Aujourd'hui, le traité Leprédour vient mettre fin à cette guerre désastreuse : il garantit la vie et les biens de tous ceux qui se sont compromis; il assure de

(1) Nous avons à signaler ici un fait important qu'il est aisé de vérifier : c'est que cette prétention ne date que de cette époque; elle n'a été soulevée dans aucune des négociations entamées avant 1845, et il n'en est fait mention dans aucun des nombreux ultimatums signifiés par MM. Roger, Leblanc, Buchet-Martigny, etc., cette question n'ayant pas même attiré leur attention.

(2) La plus grande partie des réclamations soulevées par nos nationaux depuis 1840 provient des victimes, intéressantes sans doute, de cet acte d'une nécessité cruelle, dont l'histoire de la guerre nous offre sans cesse des exemples; il est à remarquer en outre que presque toutes ces réclamations se fondent sur des faits dont les conséquences ont été plus fâcheuses aux habitants du pays qu'aux étrangers. Cela paraît évident, lorsque l'on saura que presque toutes proviennent de dévastations commises par les armées des deux partis sur le théâtre de la guerre. Les étrangers ne sont possesseurs de propriétés rurales que dans une faible proportion relativement aux indigènes. On ne doit donc pas attribuer ces faits à la répulsion systématique contre les étrangers que l'on reproche à Rosas, mais bien plutôt à des nécessités politiques et aux tristes conséquences de la guerre.

Certaine brochure publiée ces derniers temps fait monter le chiffre des réclamations de nos nationaux à 25 millions de francs; une assertion aussi ridicule ne mérite pas les honneurs de la controverse, aussi nous nous bornerons à réfuter quelques faits appuyés sur des noms qui sembleraient leur donner quelque autorité.

Pourtant il n'en est rien; car en premier lieu, cette liste fait revivre toutes les demandes qui furent écartées en 1840, par la commission mixte, comme dénuées de fondement.

Viennent après des réclamations purement imaginaires, comme celle de M. Cramer, colonel au service de la République argentine depuis les guerres de l'indépendance, et qui fut tué, les armes à la main, à Chascomus lors du soulèvement dans le sud en 1838.

Nous voyons figurer ensuite les noms de MM. Favier, Lecerf, Labrue, Dechoudens, etc., qui pour la plupart habitent Buenos-Ayres, et seront certainement bien surpris de se voir présenter comme réclamant des indemnités. Le seul fondement que l'on puisse donner à cette assertion est que ces messieurs sont actionnaires d'une société nommée *Société rurale* qui, comme son nom l'indique, s'occupe de l'exploitation de propriétés rurales.

Parmi les actionnaires de cette société figurent aussi un grand nombre d'Argentins, dont une partie avait émigré et pris parti dans l'armée de Lavalle; en vertu d'un décret qui confisquait les biens des émigrés armés, le séquestre fut mis sur les propriétés de la société, jusqu'après liquidation. Aujourd'hui ce séquestre a été levé, même pour les Argentins compris dans le décret, ce qui fait tomber encore cette réclamation.

Nous voyons figurer ensuite les légionnaires français tués en combattant, les victimes de l'invasion, dont la position est intéressante sans doute, mais dont les droits sont fort contestables.

a part du général Oribe amnistie générale et oubli du passé, il reconnaît le principe d'indemnités en faveur de nos nationaux victimes de vexations *imméritées*; comment justifier alors cette épithète de *honteux* dont le gratifient certaines feuilles.

La levée du blocus de Buenos-Ayres étant venue rouvrir ce débouché que notre escadre a tenu cinq ans fermé à notre industrie; les rapports commerciaux entre la France et la République argentine ont instantanément repris un développement inaccoutumé. La population française, que l'on s'obstine à représenter comme attachée au sol oriental, s'est immédiatement déplacée, et c'est à Buenos-Ayres qu'elle est allée porter son industrie et sa fortune, donnant ainsi le démenti le plus formel à cette assertion sans cesse répétée, que nos nationaux réclament la protection de la mère-patrie contre les exactions d'un gouvernement dont ils ont été volontairement réclamer l'hospitalité.

De nombreux navires portant de riches chargements sont partis de tous les ports de France pour Buenos-Ayres; du *Havre seulement* on compte, depuis le 1^{er} janvier 1849, vingt-trois navires portant pour une valeur de plus de 12 millions de francs.

Jamais Montevideo n'a offert à notre commerce un semblable débouché. (1)

Ces résultats sont venus dessiller les yeux d'un petit nombre de négociants et fabricants qui, trompés par les assertions de certains journaux sur les véritables causes de l'interruption des affaires avec la Plata, avaient apposé leurs signatures au bas de quelques pétitions adressées à l'Assemblée Nationale constituante en 1848. Ces pétitions, rédigées par les soutiens de la cause orientale, étaient la fidèle reproduction de ces demandes de secours et d'expéditions, qui forment le texte invariable des articles sur la Plata, que nous voyons paraître depuis si longtemps. Vers la même époque, la majorité des exportateurs ainsi que les principaux fabricants, adressèrent de leur côté une pétition, dans laquelle ils demandaient avec instance la levée du blocus du port de Buenos-Ayres, véritable cause de l'anéantissement de notre commerce de la Plata, et faisaient pressentir que la reprise des affaires serait la conséquence immédiate de cet événement.

(1) Quoique l'on prétende établir le contraire par des chiffres erronnés, présentés avec une évidente mauvaise foi. C'est ainsi qu'on lit dans une brochure, « que la population de Buenos-Ayres, qui était en 1828 de 80 mille habitants, est tombée en 1842, sous la dictature de Rosas, à 40 mille, se donnant bien garde de dire qu'en 1850, sous la dictature de Rosas, la population de Buenos-Ayres s'est élevée à 110 habitants.

La même inexactitude existe pour Montevideo, que l'on représente avec 60 mille habitants, tandis qu'on aurait peine à en trouver quatorze mille.

Les résultats sont venus montrer, comme nous l'avons dit, la justesse de ces prévisions; aussi les signataires des adresses belliqueuses de 1848 s'empres- sent aujourd'hui de se joindre à ceux qui demandent la ratification du traité Leprédour dans de nombreuses pétitions datées des centres manufacturiers et des villes maritimes les plus importantes, comme Paris, Lyon, Bordeaux, Le Havre, Montpellier, Cette, Bayonne, la Ciotat, etc.

Le traité Leprédour a toutes les sympathies des négociants qui ont leurs intérêts engagés dans la Plata, celles de nos compatriotes établis à Buenos-Ayres et même d'une partie de ceux de Montevideo, car ils y voient la fin de la guerre éternelle qui acheverait leur ruine.

Comment expliquer alors l'audace de ceux qui encore aujourd'hui s'arrogent le droit de demander la guerre, au nom de plus de 20,000 Français établis sur les rives de la Plata. La plus solennelle protestation se trouve déposée à l'Assemblée législative, dans les pétitions que nous venons de citer, au bas desquelles on voit figurer les noms des plus respectables négociants et fabricants qui ont leurs intérêts engagés dans la Plata.

Supposons maintenant que, malgré le vœu exprimé par le commerce, le gouvernement se laisse entraîner par cet étrange raisonnement, qui représente le général Rosas, d'un côté, comme l'ennemi naturel des étrangers, malgré les preuves qu'il nous donne actuellement du contraire, et de l'autre comme ne cherchant à conclure un traité que pour le violer aussitôt après.

Il ne reste plus alors qu'à tenter les chances d'une expédition périlleuse, car il faut en finir avec l'ennemi. Il ne s'agit plus cette fois d'obtenir un traité plus ou moins avantageux, puisque vous êtes convaincus d'avance qu'il sera d'autant moins respecté que vous l'aurez arraché par la force; ce n'est plus l'évacuation de la République Orientale qu'il vous faut, car si vous laissez votre ennemi debout, vous ne pourrez abandonner le territoire que vous aurez dégagé sans qu'il vienne aussitôt reprendre ses positions. C'est donc une guerre à mort que vous déclarez au général Rosas, c'est un changement de gouvernement que vous allez imposer par la force à la République Argentine; en un mot, vous allez faire à Buenos-Ayres, vous étranger, ce que vous voulez empêcher Oribe de faire dans son propre pays.

Les fervents défenseurs de la cause orientale portent même plus loin leurs vœux et leurs espérances; ils rêvent le démembrement de la République Argentine, et l'adjonction du Paraguay et des provinces de Corrientes (1) et Entre-Ríos à la république de l'Uruguay.

(1) « Ces deux provinces (Corrientes et Entre-Ríos) sont de nature à se détacher de Buenos-Ayres.

Rien n'est négligé pour entraîner le gouvernement dans la route tracée par ces perfides conseillers; tous promettent un succès certain, quelle que soit la force d'une expédition, cachant ainsi le précipice qui s'ouvrira sous vos pas le jour où vous engagerez nos braves soldats dans cette guerre lointaine. Nous trouvons, à l'appui de ce raisonnement, le passage suivant dans une brochure (1) récemment publiée et dont l'autorité est souvent citée. « .. On « reconnut bientôt l'immense difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, d'en « reprendre cette guerre sans l'appui de l'Etat Oriental, etc., etc. » Puis un peu plus loin (page 7) : « Sans les secours de toute nature de la bande Orientale, ce ne sera plus TROIS MILLE HOMMES, MAIS VINGT OU VINGT-CINQ MILLE « qu'il faudra envoyer pour soutenir cette guerre avec succès. » (2)

« dont le Parana les sépare, et de se confédérer avec le Paraguay et l'Uruguay (Montevideo), (1) à cause « de l'identité qui unit les Etats de la rive gauche de la Plata. (Charles Christophe, br. p. 8.)

Une manœuvre qu'il importe encore de signaler ici est employée fréquemment : elle consiste à représenter la majeure partie des provinces qui composent la République argentine comme cherchant à secouer le joug de Rosas ; on a même été jusqu'à assurer audacieusement que quatre provinces seulement consentaient encore à faire partie de la Confédération. Une assertion aussi fautive ne peut avoir de crédit qu'auprès de ceux qui ne voudront pas prendre la peine de vérifier ce fait.

(1) Voyez page 5 de la brochure intitulée : *Intervention de la France dans la Plata*, par J. LELONG.

(2) Il est bon de rappeler ici que deux expéditions anglaises ont tenté la conquête de Buenos-Ayres. La première, en 1806, sous le commandement du général Beresford envoyé par sir Home Popham, vint surprendre Buenos-Ayres et s'en empara le 26 juin ; mais peu de jours après, le colonel Liniers l'en chassa, et fit presque toute l'armée anglaise prisonnière.

Le 28 juin 1807, une seconde armée forte de douze mille hommes, sous les ordres du général Whitelocke, qui s'était offert pour réparer l'échec subi l'année précédente, débarqua sur les côtes de la Plata, à trente milles de Buenos-Ayres. Après une marche difficile, les Anglais parvinrent à s'emparer de deux postes assez forts ; mais cet avantage fut payé de la perte de deux mille cinq cents hommes. Whitelocke, effrayé de sa situation, se résolut à capituler et à abandonner la Plata. Whitelocke, de retour en Angleterre, fut traduit devant une cour martiale, qui le déclara, d'une voix unanime, indigne de servir le roi dans aucune fonction militaire. (HUME, *Hist. d'Anglet.*, ch. XLIX, p. 164-169.)

L'auteur ajoute : « Whitelocke était condamnable sans doute, mais moins que ceux qui l'avaient employé.

Voici maintenant l'opinion exprimée par le maréchal Soult, lorsque M. Buchet Martigny lui adressa des demandes de troupes lors de la première intervention :

« Trop préoccupé peut-être d'idées assurément très nobles dans leur principe, mais, à ce que je crois, « faites plutôt pour l'imagination que pour être mises en pratique ; vous demandez des troupes de débarquement qui, réduites à l'effectif que vous indiquez, pourraient être complètement insuffisantes et dont l'envoi, à une semblable distance, pourrait passer pour une véritable imprudence, tandis que leur force, si elle s'élevait à un nombre plus considérable, serait hors de proportion avec la nature et l'objet des satisfactions que nous réclamons, imposerait à l'Etat d'énormes sacrifices, et nous créerait sous d'autres rapports une nouvelle situation des plus graves tant en Amérique qu'en Europe... »

Le général San-Martin, dont l'opinion, en matière militaire, appliquée aux états de l'Amérique, a une

(1) Dont l'Uruguay, plus large, plus rapide que le Parana, les sépare ; d'ailleurs les provinces citées ne sont pas sur la rive gauche de la Plata, qui finit à Martín-García, un peu plus haut que la Colonia.

Ceci ne suppose pas le succès de la guerre aussi facile que le début de cette même brochure s'efforce à le représenter.

Il est vrai que nous ne tenons pas compte ici des secours de toute nature que l'on nous promet à Montevideo, car nous avons la faiblesse de les compter pour fort peu de chose. Le tableau de la situation actuelle de Montevideo tracé par ses défenseurs, résume assez bien notre pensée pour que nous jugions inutile de nous y appesantir.

Nous ferons remarquer seulement, que les secours qu'une armée doit attendre de ses alliés consistent généralement en soldats, chevaux, vivres, argent ; or, en laissant parler ses défenseurs eux-mêmes, il est facile de voir ce que Montevideo peut nous offrir dans ce genre. Le courrier de la Plata (*Journal Montevidéen*) du 1^{er} août 1848 donne à l'armée Montevidéenne un effectif de deux mille huit cent dix hommes (1), que des documents plus récents réduisent en 1849 à moins de seize cents hommes !

valeur incontestable, écrivait de Naples le 28 décembre 1845, une lettre rendue publique, dans laquelle on lit le passage suivant :

« Si les deux pouvoirs (la France et l'Angleterre) se décidaient à pousser plus loin leurs hostilités, c'est « à dire à déclarer la guerre, je ne doute pas qu'avec une perte plus ou moins grande d'hommes et d'argent ils pourraient arriver de s'emparer de Buenos-Ayres ; mais après je suis convaincu qu'ils ne pourraient pas se maintenir longtemps dans la capitale. On sait bien que la principale, et on pourrait presque dire la seule nourriture du peuple est la viande ; et l'on sait aussi qu'avec la plus grande facilité on peut retirer en peu de jours tout le bétail si loin dans l'intérieur, de même que les chevaux et tous les moyens de transport ; en un mot former un vaste désert impraticable pour le passage d'une armée européenne, qui s'exposerait à un danger d'autant plus grand qu'elle serait plus nombreuse.

« Pour ce qui est de continuer la guerre avec la coopération des habitants, je suis bien sûr qu'on n'en trouverait qu'un très petit nombre qui s'uniraient aux étrangers.

« Enfin, avec une force de 7 ou 8,000 hommes de la cavalerie du pays et vingt-cinq ou trente pièces d'artillerie volante, que le général Rosas maintiendrait avec la plus grande facilité, il pourra non seulement soutenir un siège rigoureux contre Buenos-Ayres, mais empêcher qu'une armée européenne de 20,000 hommes pénètre au-delà de trente lieues de la capitale sans s'exposer à une perte complète, à cause du manque de ressources nécessaires. Telle est mon opinion, et l'expérience prouvera qu'elle est bien fondée, à moins, comme on doit l'espérer, que le ministère anglais ne change de politique. »

(1) Voici le détail donné par ce journal :

Légion de gardes nationaux,	hommes,	180
Chasseurs basques,	—	1,000
Bataillon de nègres (ligne),	—	280
— — (voltigeurs),	—	280
Légion italienne,	—	400
Garde orientale,	—	250
1 ^{er} bataillon (gardes nationaux),	—	200
2 ^e id. id. (étrangers),	—	220
Total,	—	2,810

Dans lesquels on compte 250 Orientaux, tout le reste est étranger.

Le *subside* nous fait connaître la position des finances de l'Etat Oriental ; et nous apprenons dans la brochure citée plus haut que « les Français ne vont à Buenos-Ayres que pour ne pas mourir de faim à Montevideo ; » assez triste perspective pour nos soldats. Une carte, qui accompagne l'une des brochures citées, nous montre l'armée d'Oribe occupant la campagne jusqu'à portée de canon de Montevideo ; il faut donc renoncer à l'espoir de trouver une remonte de cavalerie dans les murs de cette ville.

Dans la première partie de la lutte, soit de 1838 à 1840, les agents français crurent trouver dans l'Etat Oriental un point d'appui assez puissant pour assurer le succès de leurs entreprises contre le général Rosas. On connaît les résultats que nous avons obtenus de cette triste alliance, cause aujourd'hui de tous nos embarras. Pourtant alors la position était bien différente, car la puis-

Nous croyons opportun de mettre ici en regard les forces dont dispose le général Oribe dans l'état oriental, ainsi que l'armée de réserve au nord et au sud du Rio-Negro.

Orientaux devant Montevideo :

Bataillon Libertad-Orientaux,	hommes.	720
— Restauradores-Orientales,	—	730
Bataillon Independencia,	—	720
— Défensores de Oribe,	—	730
Artilleurs-Orientales,	—	600
Bataillon n° 1, Gardes-Orientales,	—	320
— n° 2,	—	350
— n° 3,	—	400
Escadron n° 1,	—	350
— n° 2,	—	350
— n° 3,	—	350

Total des Orientaux sous le commandement du général Oribe, 5,740

Troupes argentines sous le même commandement :

Bataillon Libertad,	hommes.	800
— Restauradores,	—	600
— Rebajados,	—	500
Artillerie,	—	300
Total,		2,200

Troupes argentines employées au siège de Montevideo :

Infanterie : Bataillon Independencia,	hommes.	600
Libres de Buenos-Ayres,	—	400
Division Granada,	—	300
— Quesada,	—	300
— Flores,	—	400
— Laprida,	—	300
— Sosa,	—	300
Total,		2,600

sance du général Rosas n'était pas affirmée comme elle l'est maintenant, et la prospérité de Montevideo était à son apogée.

La résistance obstinée de Montevideo est souvent représentée comme un

Orientaux qui composent l'armée de réserve au nord et au sud de Rio Negro, sous le commandement des généraux Ygnacio, Oribe et Servando Gomez.

Légion Fidelidad,	hommes.	4,000
Escorte,	—	300
Division Maldonado,	—	4,500
— Minas,	—	800
— Cerro Largo,	—	900
— Tacuarembó,	—	800
— Salto,	—	700
— Paysandu,	—	800
— Soriano,	—	500
— Colonia,	—	1,200
— San José,	—	700
— Canelones,	—	800
— Durazno,	—	700
Total,		11,100

Récapitulation des troupes orientales-argentines dans la bande orientale :

1° Orientaux devant Montevideo,	hommes.	5,700
2° — composant l'armée de réserve,	—	11,100
Argentins devant Montevideo,	—	2,200
d° d° d°	—	2,600
Total,		21,600

Voici maintenant un état approximatif des forces dont le général Rosas dispose, et qu'il peut faire entrer sur le territoire oriental en cas de besoin :

Division à Chascomuz, sous le commandant Prudencio Rosas,	3,000 hommes.
— à Dolores,	Narciso del Valle, 2,000
— à Lujan,	— 4,000
— à Mulitas,	Rodriguez, 450
— à Arroyo Azul,	Pedro Rosas, 4,000
— à Bragado Grande,	Aguilera, 700
— à Médano Blanco,	Gari, 350
— à Salto,	Arana, 500
— à S Nicolas,	Mansilla, 4,000
— à Rosario,	Vicente Gonzalez, 800
— à Sanctos Lugares,	Rosas, 3,000
— à Buenos-Ayres,	Serenos, 400
— d°	Guardia Argentina, 1,500
— d°	Marina, 4,500
Total,	25,100

En ajoutant à ce total celui de l'armée de l'Uruguay, de 21,600 hommes, dont nous avons donné le détail, on trouve que le général Rosas peut employer 46,600 hommes à défendre le territoire oriental.

Dans cette évaluation, il n'est tenu aucun compte des corps qui occupent la province de Santa Fé, Entrerios, Corrientes, etc., dont fait partie celui commandé par Urquiza. Ces corps réunis sont suffisants pour garantir de toute attaque venant du nord.

signe de l'impuissance des assiégeants, et on en conclut qu'il suffirait d'un faible secours pour faire pencher la balance en faveur des assiégés. Il n'en est rien, et l'examen de la carte que nous avons citée plus haut suffira pour répondre à cet argument. La ville de Montevideo, placée sur un promontoire, est entourée par les navires de guerre français dont les canons délogeraient les assaillants aussitôt qu'ils s'en seraient emparés. Le général Oribe a d'ailleurs répété plusieurs fois que ce n'était pas par la brèche qu'il voulait rentrer dans la capitale de sa patrie.

On fonde encore un espoir, que nous appellerons chimérique, sur le Paraguay, peuple aux trois quarts sauvage dont on cherche à faire valoir l'importance en triplant et quadruplant le chiffre de sa population, que les seuls documents dignes de foi que l'on possède (1) portent de 200 à 250 mille habitants.

Le Paraguay n'a pas de soldats; son armée se borne à quelques milices qui ne quitteront pas leurs frontières éloignées de plus de trois cents lieues de Buenos-Ayres, et qui ne résisteraient pas au premier choc de l'armée argentine, si tant est que jamais elles s'y exposent par une levée de boucliers.

L'état du Paraguay a été dépeint par les paroles de lord Palmerston que nous avons rapportées plus haut, et il est à remarquer d'ailleurs que dans la guerre de l'indépendance, alors que chacune des provinces de l'ancienne vice-royauté inscrivait le nom de son contingent dans l'armée libératrice, il n'est pas même fait mention du Paraguay.

Le Paraguay avec une armée de 20 mille hommes, de 40 mille peut-être, le Brésil, la Bolivie, Corrientes, Entre-Rios, etc., etc., voilà les alliés qui vous sont offerts; alliés qu'on s'efforce en vain de représenter comme puissants et prêts à marcher; car le cri de détresse que jettent, vers la France, les défenseurs de Montevideo prouve assez la vanité de ces promesses.

L'expédition contre Rome nous fournit un exemple récent du secours que l'on peut attendre des populations qui appellent notre appui. Là, aussi, un petit nombre de soldats devait suffire pour décider du succès, et l'on a pu juger de la justesse des prévisions des hommes compétents, qui avaient cru l'entreprise aussi facile.

Si le Gouvernement se laisse entraîner dans la voie de la guerre, c'est sur ses seules forces qu'il devra compter. L'intervention étrangère est toujours une insulte pour une nation; comment admettre alors qu'un peuple aussi fier

(1) Voir l'ouvrage de M. Woodbine Parish sur le Paraguay.

que celui des enfants de l'Espagne reniera l'homme qui, par son énergie, les a élevés au point de lutter contre les premières puissances du monde, pour marcher avec les bataillons de ceux qui viendraient imposer leurs lois aux républiques américaines; ce serait même la liberté que vous viendriez leur apporter qu'ils répondraient par leur cri de guerre, comme ont répondu leurs pères lorsque Napoléon voulut imposer sa volonté.

Supposons maintenant que, malgré nos prévisions, le succès vienne assurer votre triomphe, et voyons si les résultats obtenus seront de nature à compenser les frais et les soucis d'une semblable entreprise.

Personne n'ignore qu'il n'existe à Buenos-Ayres d'autre moyen d'échange qu'un papier-monnaie, dont la valeur est variable et repose sur le plus ou moins de confiance que l'on a dans la stabilité du gouvernement. A partir du moment où la nouvelle des intentions hostiles de la France parviendra dans la Plata, la valeur du papier-monnaie baissera, et elle arrivera à zéro le jour où votre triomphe amènera la ruine inévitable de nos nationaux établis dans la république Argentine.

Par suite des grandes expéditions qui ont été faites à Buenos-Ayres, depuis la levée du blocus, cette place doit à l'Europe des sommes considérables. Aux fabriques françaises seulement il est dû plus de 15 millions de francs.

Les engagements étant contractés en papier-monnaie, nous pouvons prévoir le sort qui les attend, le jour où la guerre sera venue renouveler les assignats de notre première révolution.

Ainsi le premier résultat de nos succès dans la Plata sera la ruine de nos nationaux et celle des neutres, dont alors sans doute les gouvernements viendront soutenir les réclamations contre la France, cause de ces désastres.

Leur droit sera évident, car nous n'avons contre le gouvernement argentin aucun grief national qui justifie ces hostilités. C'est en vain que l'on prétend que le général Rosas veut refuser aux Français le droit de vendre au détail, qu'il les a surchargés d'impôts vexatoires, qu'il prétend les soumettre à l'enrôlement, etc., etc. Il existe à Buenos-Ayres un nombre considérable de magasins tenus par des Français, qui y vendent au détail depuis les plus riches étoffes jusqu'aux vins et au tabac, sans avoir à payer d'autre impôt qu'un droit de patente insignifiant. C'est à Montevideo qu'il faut aller pour rencontrer les impôts de guerre et le service militaire appliqués aux étrangers.

Parmi les nombreux motifs qui sont énoncés pour justifier une expédition dans la Plata on voit figurer un chiffre considérable d'indemnités, que l'on prétend faire payer au Dictateur. Nous avons déjà vu ce qu'on devait penser

des chiffres émis ; mais en supposant qu'il soit dû quelque chose à nos nationaux comme réparation de dommages injustement causés, nous ne concevons pas comment le succès d'une expédition assurera le paiement de ces indemnités.

En effet une fois les généraux Oribe et Rosas chassés de leurs états respectifs, à qui adressera-t-on ces demandes d'indemnités ?

Nous ne pensons pas que ce soit à la République de l'Uruguay, notre fidèle alliée.

Nous ne pouvons supposer non plus que vous comptiez vous adresser à la République Argentine, car ce serait lui faire payer un peu cher le service que vous l'auriez obligée d'accepter. Si pourtant votre intention était telle, l'impossibilité matérielle résultant de la ruine du gouvernement et des habitants serait un obstacle que nous soumettons à vos méditations.

On prétendra, il est vrai, qu'une intervention dans la République de l'Uruguay n'entraîne pas la guerre avec la Confédération Argentine, ou que le général Rosas intimidé cédera à vos prétentions. Cette illusion est une des plus dangereuses, car c'est elle qui jusqu'à présent a guidé la politique du gouvernement dans la fausse route qu'il a suivie. Pour le prouver il n'est pas besoin de chercher des arguments ailleurs que dans l'expérience du passé. Le général Rosas a donné trop de preuves de son énergie et de sa fermeté pour que l'on puisse admettre un seul instant qu'il cédera devant votre volonté, fût-elle même dictée de la capitale de la République Argentine.

Pour justifier la guerre que l'on demande avec tant d'instances, non content de chercher des griefs dans les faits existants, on va plus loin, et, perçant l'avenir, on fait au général Rosas un procès de tendances, on échafaude un acte d'accusation sur des griefs futurs.

Parmi les sinistres projets qu'on lui prête, il en est qui nous font nous demander si nous devons nous étonner davantage de l'incroyable aplomb de ceux qui les inventent que de la crédulité de ceux qui les admettent sans plus d'examen.

On conçoit difficilement que des hommes sérieux puissent penser que « le général Rosas, sitôt Oribe à Montevideo, chassera tous les étrangers des provinces argentines et en fermera les ports aux navires venant d'Europe, » privant ainsi son gouvernement de son unique revenu, la douane, et ses nationaux du seul débouché que puissent trouver les produits de leur pays.

Si pareille idée était admissible, nous conseillerions aux partisans de la guerre d'attendre la réalisation de ce projet, car alors nous compterions pour

alliés l'Angleterre, les Etats-Unis, la Sardaigne, etc., etc., et nous dirions à ceux qui voient un point d'appui indispensable dans l'occupation de Montevideo qu'il serait bien facile alors de replacer les choses dans la position actuelle, car la situation géographique de cette ville est telle que toute puissance maritime pourra s'en emparer en tout temps avec facilité.

Nous terminerons cet aperçu en exprimant nos vœux sincères pour la paix et en appelant encore une fois l'attention du Gouvernement sur les tristes conséquences de la guerre, puisqu'elle amènerait la ruine de tous ceux qui, sur la foi d'un traité conclu par un agent agissant d'après les ordres de son Gouvernement, se sont engagés dans des affaires importantes avec d'autant plus d'ardeur que, depuis plusieurs années, ils avaient été forcés de rester inactifs.

Le traité Leprédour a toutes les sympathies des négociants qui ont leurs intérêts engagés dans la Plata, celles de nos compatriotes établis à Buenos-Ayres et même d'une partie de ceux de Montevideo ; car ils y voient la fin de la guerre éternelle qui acheverait leur ruine.

FIN.

Guá. S. Domingos

1756

Reclamación de Buenos Ayres
contra los Piratas

